

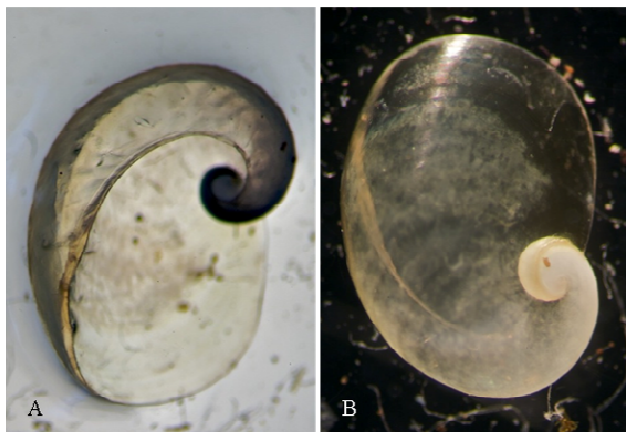
Découverte de la Semilimace alpine *Semilimax kotulae* (Westerlund, 1883) dans les Vosges saônoises (Haute-Saône)

Éric BRUGEL, Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des Invertébrés, Maison de l'Environnement de Franche-Comté 7
rue Voirin 25 000 Besançon, eric.brugel@cbnfc.org
Reçu le 28 février 2013, accepté le 14 décembre 2013

Lors de prospections botaniques effectuées le 17 août 2011 au sein de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons comtois, située sur le versant sud des Vosges, j'ai eu l'occasion de découvrir un spécimen de la Semilimace alpine *Semilimax kotulae* (Westerlund, 1883). L'individu a été observé aux environs du lieudit « ruisseau du creux des fougères », sur la commune de Plancher-les-Mines (Haute-Saône), dans un vallon forestier encaissé, à une altitude de 900 mètres.

La chair de l'animal observé n'a pas été conservée. La coquille présente néanmoins les caractéristiques suivantes (Figures 1A à 1B) : nombre de tours inférieur à deux ; coquille très auriculée du fait de l'important développement du dernier tour ; présence d'une membrane, en vue intérieure, très large, qui se prolonge jusqu'à la columelle ; absence de ponctuations le long des stries spirales au niveau de l'apex de la coquille, en vue externe (visible à fort grossissement, > x 40). Ce dernier critère permet de la distinguer de la Semilimace aplatie, *Eucobresia diaphana* (Draparnaud, 1805), qui est présente dans le secteur étudié, mais également de la Semilimace des montagnes, *Semilimax semilimax* (J. Férussac, 1802), non connue actuellement dans la région mais signalée dans les Vosges alsaciennes par Geissert (1997), à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin).

Semilimax kotulae a été observée sur la pente dominant un vallon encaissé, en sous-bois d'une hêtraie-sapinière montagnarde développée sur sols acides (granites) (Figure 2). L'orientation froide du versant (pente faisant face au nord), le vaste couvert forestier de ce secteur des Ballons comtois, l'altitude relativement importante à cette latitude engendrent des conditions atmosphériques constamment humides et fraîches (voire froides) caractérisant celles de l'étage montagnard supérieur des Vosges. Ces conditions sont propices au développement d'une végétation herbacée importante, principalement dominée par les mousses et les fougères. L'espèce a été découverte sur un bloc granitique erratique couvert de mousses.



Figures 1A à 1B : Coquille de l'individu de *Semilimax kotulae* découverte à Plancher-les-Mines, en vue interne (A) et externe (B).

Cette écologie semble en adéquation avec celle de l'espèce dans les pays voisins d'Allemagne et de Suisse. Dans ce dernier, elle est principalement signalée entre 1 300 et 2 600 mètres d'altitude, pouvant se rencontrer quelquefois au-dessus de la limite de la forêt, dans des pelouses alpines piquetées de fourrés humides et de rochers (Turner *et al.* 1998). Cette localité du sud des Vosges se situe à moins de 100 km des localités les plus proches signalées en Forêt Noire, à l'est de la plaine d'Alsace (Straetz communication personnelle). En Suisse, l'espèce se rencontre de manière dispersée depuis le Valais jusqu'aux Grisons et ponctuellement dans les

Alpes bernoises. En Allemagne, outre quelques rares populations en Forêt Noire, elle semble assez régulière dans les montagnes du sud-est (Alpes bavaroises notamment).

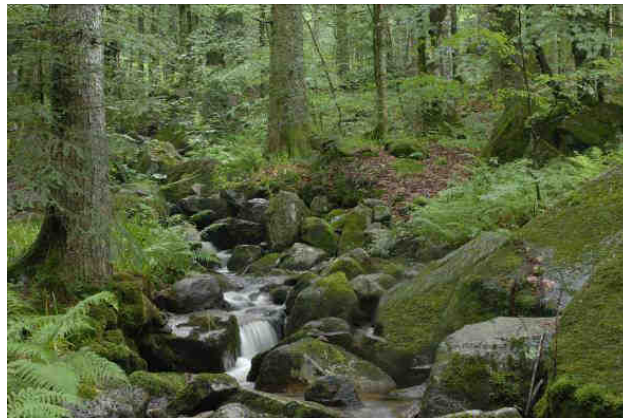


Figure 2 : Hêtraie-sapinière montagnarde abritant *Semilimax kotulae* dans la Réserve Naturelle Nationale des Ballons comtois. Jacques Martin / R.N.N. des Ballons comtois.

Côté français, l'espèce ne semble pas avoir été signalée précédemment dans le massif vosgien, ni même dans toute la façade est du pays (Audibert 2010 ; Bichain & Orio 2013). Les seules mentions pouvant se rapporter à ce taxon concernent la confirmation de l'espèce suite au réexamen d'un échantillon de *Semilimax* prélevé en 1957 dans le Puy-de-Dôme par Van Bruggen (Falkner *et al.* 2002).

La confirmation de l'espèce dans les Vosges saônoises, à une altitude somme toute modeste laisse présager une distribution plus large que celle connue de façon contemporaine. La Semilimace alpine devra ainsi faire l'objet de prospections ciblées complémentaires, principalement dans le massif vosgien (régions Lorraine, Alsace et Franche-Comté) mais également sur les sommets du massif du Jura, qui abritent des milieux forestiers similaires.

Remerciements - Je tiens à remercier Christian Straetz et Ulrich Bößneck auprès desquels j'ai eu confirmation de l'identification de l'espèce.

Bibliographie

- Audibert C., 2010. Liste commentée des Mollusques terrestres et dulcicoles de la région Rhône-Alpes. *Folia conchyliologica* (n°2 : juillet 2010) : 5-29.
- Bichain J.-M. & Orio S., 2013. Liste de référence annotée des mollusques d'Alsace (France). *Malaco* (2013) 9, 498-534.
- Falkner G., Ripken T.E.J. & Falkner M., 2002. Mollusques continentaux de la France : liste de référence annotée et bibliographie. *Patrimoines naturels*, 52 : 1-350.
- Geissert, 1997. Associations de Mollusques testacés, observées dans les forêts alsaciennes et autour de quelques ruines vosgiennes (2ème partie) : Remarques sur les faunes malacologiques subfossiles holocènes. *Bulletin de l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine*, 32 (1996) : 29-67. Strasbourg.
- Turner, H., Kuiper J.G.J., Thew, N., Bernasconi, R., Rütschi, J., Wüthrich, M. & Gasteli, M., 1998. *Atlas der Mollusken der Schweiz und Liechtensteins*. Centre suisse de cartographie de la faune, Schweizerische Entomologische Gesellschaft - *Fauna Helvetica* (2) : 527 pp.